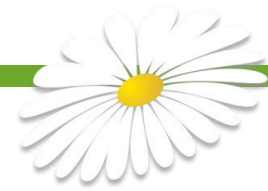




Une référence qui fait la différence
pour la parentalité et la santé mentale



Québec, le 20 décembre 2019

Aux représentants de la Commission Laurent
Et en copie conforme au Ministre Lionel Carmant

(Envoi par courriel)

**OBJET : DEMANDE UNE AUDIENCE AFIN DE PRÉSENTER LE PROGRAMME GESPER,
UNE INITIATIVE SOCIALE INNOVANTE**

Bonjour à vous de la Commission Laurent,

En cette fin d'année 2019, nous tenons à vous faire connaître le **programme GESPER** puisqu'il vise à contribuer à l'amélioration de la protection de la jeunesse et des services à offrir aux familles surtout dans le besoin. C'est aussi **une valeur ajoutée à notre système de services de santé et de services sociaux actuel, créatrice d'espoir et de sens pour l'avenir des parents et de leurs enfants.**

Nous l'appelons **GESPER** pour l'acronyme de **Groupes d'entraide et de soutien de parents engagés dans leur rétablissement**. Dans ce cadre, nous y intégrons différents ateliers axés sur le **développement de saines habitudes de vie, sur les habiletés personnelles, parentales, sociales et même professionnelles, en plus d'initier les parents et futurs parents au codéveloppement** (méthode souvent associée au développement du pouvoir d'agir (DPA). Qu'ils vivent un problème de santé mentale diagnostiqué ou pas, ou qu'ils cherchent à s'outiller afin de prévenir des problèmes à ce niveau chez eux et leurs enfants, nous les accueillons en considérant leurs forces et leurs besoins spécifiques.

GESPER est un concept qui mise aussi et à la fois sur :

- l'entraide, la solidarité et la participation active des participants qui veulent assumer leur rôle parental de façon positive tout en réalisant leur(s) projet(s) de vie;
- la collaboration de différentes ressources locales ou externes, invitées à animer ou à coanimer les ateliers en plus de conférences, que ce soit ponctuellement, à temps partiel de jour ou de soir ou selon la toute nouvelle formule intensive de 21 heures par semaine sur 19 semaines débutant en février 2020;
- sans oublier le soutien par les pairs pour l'accueil et l'accompagnement que l'on peut offrir de façon ponctuelle ou plus continue.

Pour en savoir plus sur les bienfaits et les avantages du soutien par les pairs et sur la recherche à ce sujet, nous joignons le document de la Commission de la santé mentale du Canada s'intitulant « [Le soutien par les pairs : une nécessité](#) ». L'on y mentionne entre autres à la page 4 qu'une « recherche solide et croissante basée sur des données probantes démontre que **le soutien par les pairs est associé à : la diminution du nombre d'hospitalisations pour des problèmes de santé mentale; la diminution des symptômes de détresse; l'amélioration du soutien social; l'amélioration de la qualité de vie.** »

En plus d'améliorer des aspects personnels, avec GESPER on peut parler des aspects plus structurels tels que la réduction du travail en silo et des listes d'attentes. On comble aussi les manques de services, considérant le référencement possible entre organismes communautaires et les autres services du CIUSSS.

Il est aussi possible de considérer le déploiement de GESPER en le reliant :

- au [programme des Services de formation à l'intégration sociale](#) du Ministère de l'Éducation, lequel compte 14 champs d'habiletés à développer, bien que nous ayons choisi que 4 de ces volets présentement, voire : les habiletés parentales, personnelles et sociales, la gestion du quotidien et la résolution de problèmes; en plus de le lier au [programme d'études de l'intégration socioprofessionnelle](#) qui constitue le 5e volet. Le tout étant possible grâce à un Centre d'éducation aux adultes d'une Commission scolaire, voire dans notre cas le Centre Saint-Louis de la Commission scolaire de la Capitale-Nationale avec qui nous avons une entente. Notons que dans ce cadre des attestations peuvent être remises aux participants s'ils atteignent des objectifs prédéterminés par le Ministère suivant un certain nombre d'heures, bien que chacun puisse se fixer des objectifs plus personnels;
- au [programme de formation des Pairs Aidants Réseau](#) de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) et son partenariat avec la Direction de la formation continue de l'Université Laval; alors que dans ce contexte nous pouvons superviser les stages pour ceux et celles qui souhaiteraient agir à titre de parents pairs aidants par la suite. Selon leur expérience ou pas dans ce domaine particulier, nous pouvons aussi leur suggérer des formations complémentaires;
- à tout autre programme de prévention ou de formation, ex.: le [programme TRIPLE P](#) (pratiques parentales positives) offert par le CIUSSS de la Capitale-Nationale, lequel sera adapté chez PARENTS-ESPOIR pour les parents à risque de perdre la garde de leurs enfants; il y a aussi le [programme HoPE](#) (Horizon parent-enfant) de la Capitale-Nationale, reconnu pour son équipe d'infirmières dévouées à la prévention des risques chez les jeunes de moins de 18 ans, lorsque l'un ou les deux parent(s) vit(vivent) un problème de santé mentale, alors qu'on estime qu'il y a 12000 enfants à risque dans la région.

À ce propos, nous avons approché le [Centre de recherche CERVO affilié à l'Université Laval](#), qui a lui-même permis la création du programme HoPE. Nous planifions d'arrimer nos efforts ensemble, comme nous envisageons avec eux pouvoir **analyser les retombées de GESPER sur 2 ans, grâce au [Programme Engagement du Fonds de recherche du Québec](#)**. À ce moment-ci, nous faisons d'ailleurs partie des 40 projets présélectionnés sur les 10 possiblement sélectionnés en mai 2020. Pour ce qui est des frais, nous avons évalué qu'il **en coûtera 65,000\$ par année et autant par la suite**, si l'on veut maintenir en emploi les deux parents pairs aidants à temps plein qui assureraient **suivant des résultats positifs, le déploiement de GESPER dans différents milieux**. L'utilisation de la technologie et notre support feraient effectivement que d'autres organismes communautaires œuvrant auprès des familles ou en santé mentale pourront ajouter GESPER à leurs services actuels, grâce à l'implication d'autres futurs parents pairs aidants. Ces ressources dont les avantages financiers ont été prouvés, pourront même l'adapter selon les besoins des parents et leur milieu, tout en étant continu, ce qui n'est pas peu dire.

Rappelons enfin et avant de conclure, les efforts consentis au niveau de notre propre territoire, qui font que **GESPER peut maintenant s'intégrer au pouvoir d'agir personnel, familial et collectif en passant par la participation citoyenne à différents niveaux :**

- **il a effectivement lieu de rappeler que GESPER est né au cœur même de notre tout petit organisme PARENTS-ESPOIR** qui se préoccupe à la fois de la parentalité et de la santé mentale selon l'angle personnel autant que structurel. Une autre particularité fait que nous sommes le seul organisme au Québec à être géré PAR et POUR des parents engagés dans leur rétablissement avec l'aide de sympathisants, qui soit financé par le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS);
- Dans le cadre de la **planification stratégique que nous avons entamée en 2016, un comité responsable** composé de membres, d'une organisatrice communautaire, d'un mentor en philanthropie, d'un expert en management et de notre coordonnatrice, aura permis de réaliser un [premier plan d'action triennal \(2017-2020\)](#), lequel priorise **l'approche collective** sans pour autant délaisser les services à offrir au niveau personnel, ceux-ci devant par contre être redéfinis en fonction de rendre GESPER plus efficace;

- la **formation d'un comité des gens d'affaires** aura aussi permis d'évaluer comment nous pourrions financer les besoins des bénéficiaires du programme GESPER lui-même; que ce soit par exemple pour combler les frais d'animateurs invités, de gardiennage, du matériel et de collation, le tout faisant maintenant partie d'un **plan financier triennal**;
- une **journée de réflexion** en novembre 2016 aura aussi réuni des parents et des intervenants du milieu, qui avaient à se pencher davantage sur les besoins, les enjeux et les priorités, tout en identifiant d'autres pistes de solutions, le tout figurant dans un [résumé disponible sur notre site](http://www.parents-espoir.ca) : www.parents-espoir.ca;
- un **comité de consultation et d'orientations locales sur la place de la parentalité en santé mentale**, formé en 2018, aura quant à lui servi à regrouper les différentes pistes précédemment proposées sous 6 thèmes, jusqu'à cibler des moyens concrets et des recommandations à faire à différents niveaux. Le tout se retrouvant résumé dans le [rapport du dit comité](#), qui aura été transmis entre autres au MSSS avant l'été 2019, **profitant de l'occasion ici pour le transmettre à la Commission en attirant son attention sur la 2e partie et la conclusion**.

Enfin, ce qui ressort de plus précieux de tout ce travail et que nous tenons à vous partager, c'est que **nous avons avantage à faire converger tous nos efforts solidairement, sans oublier d'inclure dans tout processus décisionnel important futur l'implication des parents qui font partie des changements souhaités. Quant à l'appui sur notre propre territoire**, précisons que deux représentantes de la direction du Programme Jeunesse et du Programme Santé mentale et dépendance, comme d'un directeur adjoint de la direction de la Protection de la jeunesse, sont tous étant emballés par GESPER et son concept basé sur le développement et le codéveloppement des parents. Ils y voient là une belle et nouvelle façon d'améliorer les services à offrir aux familles tout en conciliant travail, vie personnelle et qualité de vie des intervenants, grâce à une plus grande communication entre nous et le CIUSSS et le référencement possible. Cela c'est sans oublier notre complémentarité avec d'autres niveaux, par exemple : les services juridiques, les CPE, les écoles, les proches, etc.

C'est aussi plus de pouvoir d'agir au niveau personnel, familial et collectif, si l'on compte sur la complémentarité de l'expérientiel, de l'expertise, sans oublier l'apport du niveau scientifique. D'ailleurs nous nous inspirons souvent d'une recherche réalisée par Carrière et coll. en 2009, sur le thème : **Maternité et maladie mentale : une réalité qui dérange**, alors qu'en conclusion l'on nous rappelle **que de rapprocher les services des attentes des familles c'est possible** :

- en adoptant une approche familiale;
- en jouant avec les conditions d'intervention;
- en conjuguant soutien et protection;
- en répondant aux besoins de soulagement puis de changement.

Enfin, c'est ce que nous croyons possible **grâce à GESPER que l'on souhaite partager de façon plus large encore, et grâce à votre Commission de qui nous espérons une audience.** D'ici une réponse de votre part à cet effet, veuillez agréer nos plus sincères remerciements pour toute votre implication, en plus de nos meilleurs vœux pour l'année 2020. **Sachez que tous nos membres, ainsi qu'à tous nos partenaires se joignent aussi à moi pour saluer tout le travail du ministre Lionel Carmant et de son équipe. Nous en profitons cependant pour lui rappeler, que pour semer plus que de l'espoir dans le cœur des familles québécoises avec notre programme GESPER, nous demeurons, comme d'autres organismes, dans l'espérance d'un rehaussement de notre financement récurrent.**

Marianne Benny,
Coordonnatrice, formatrice et pair aidante (P.A.) accréditée

P.j. : Feuillet promotionnel du programme GESPER